Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20261015-125_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 15 octobre 2026

Le 15 octobre 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 9 octobre 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27
Ayant donné procuration : 5
Absents : 0

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; F. LEON ; M. LE CORRE ; J. DROUOT ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; F. GUEHL ; A. LE GALL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; M-N. CARLO ; P. PETIBON ; Y. LUCAS ; C. BAUFRETON ; C. PHILIPPE ; V. PERROT ; J-F. BOUGET ; S. SALAUN.
Procurations : K-H. HILLION à C. BAUFRETON ; J. LE GLAS à C. JEFFROY ; L. L'HAVEANT à F. LEON ; M-L. HINRY à B. PRIGENT ; C. RIOUAL à M-A. AKDENIZ
Absents : /
Secrétaire de séance : M-A. AKDENIZ

N°125-2026

Objet : Echange parcellaire à Coz Illis

M. le Maire rappelle à l'assemblée la délibération 40/2026 l'autorisant à solliciter l'office notarial pour régularisation cadastrale d'un chemin rural à Coz Illis (élargissement de la voie). Le dossier, faute de temps, est au point mort du côté des notaires. Il est donc proposé de confier ce dossier au Centre de Gestion afin d'établir un acte administratif pour régulariser cette emprise. Le CDG propose de s'en charger pour 770€.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
APPROUVE le projet de régularisation à Coz Ilis,
AUTORISE M. le Maire à solliciter le Centre de Gestion 22 pour rédaction de l'acte de régularisation pour un montant de 770€,
AUTORISE M. Le Maire ou son représentant à signer tout document et régler tous frais relatifs à ce projet.

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance,
M-A. AKDENIZ

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310